

[Français]

Je désire, au nom de la Chambre et de tous les députés, remercier les pages de cette année et des années précédentes qui sont venus nous seconder depuis que la Chambre a été rappelée voilà quelques semaines.

[Traduction]

Il y a dix ans cette année que le programme des pages existe, et je sais que tous les députés se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue à ces jeunes femmes et à ces jeunes hommes et leur exprimer notre reconnaissance.

Des voix: Bravo!

● (1420)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMMIGRATION

LES ALLÉGATIONS CONCERNANT DES DÉMARCHES VISANT À FAIRE ACCORDER LE STATUT D'IMMIGRANT REÇU À UN ENSEIGNANT

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Voici ce qu'il a déclaré, le 31 juillet, dans le *Citizen* et le 4 août, dans la *Gazette* de Montréal:

Ceux qui resquillent enlèvent aux autres les droits et la place qui leur reviennent. Cela entraîne des injustices, et les injustices détruiront le système... Les lois doivent être les mêmes pour tous. Tout le monde doit s'y conformer.

Compte tenu de ces déclarations et des graves allégations qu'a faites le président du Syndicat de l'immigration au sujet du cas de M. Grossman, le premier ministre doit à la Chambre et aux Canadiens des explications détaillées. Étant donné ce qu'il a déclaré au sujet des resquilleurs, est-il d'accord pour qu'une enquête publique ait lieu sur l'affaire Grossman afin que les Canadiens soient certains que l'esprit et la lettre de la Loi sur l'immigration n'ont pas été violés et, dans le cas contraire, que des mesures disciplinaires rigoureuses seront prises immédiatement?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je rejette catégoriquement les allégations de ce député.

Des voix: Bravo!

M. Weiner: Cette demande n'a fait l'objet d'aucune irrégularité.

Mon bureau reçoit des milliers de lettres de Canadiens des quatre coins du pays et, conformément à la Loi sur l'immigration, nous intervenons dans certains cas lorsque les circonstances le justifient. Nous avons publié toute la correspondance

Questions orales

concernant ce dossier, ce qui devrait éclaircir la situation pour le député et tous ses collègues.

LES ALLÉGATIONS AU SUJET DU RESQUILLAGE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, il est pour le moins curieux que le premier ministre convoque une session d'urgence au cours de l'été pour s'en prendre à ceux qu'il qualifie de resquilleurs alors qu'il n'a pas le courage...

Des voix: C'est un discours!

M. le Président: Je rappelle aux députés qu'il faut faire preuve de courtoisie envers ceux qui posent des questions. Je leur rappelle également que le député de York-Ouest prend la parole au nom de l'opposition officielle et je demanderais donc qu'on fasse preuve de courtoisie envers lui.

M. Marchi: Monsieur le Président, il n'est pas illégal de faire des instances, mais les allégations selon lesquelles ce resquillage a été encouragé dans les hautes sphères du gouvernement émanent du président du syndicat et non pas de l'opposition.

M. Clark (Yellowhead): Vous les désavouez?

M. Marchi: Par conséquent, si le premier ministre ne veut pas tenir une enquête publique, je lui demanderais de nouveau d'expliquer aux Canadiens qui doivent attendre six mois et faire la queue à Toronto à 5 heures du matin pourquoi le ministère de l'Immigration a envoyé trois directives pour accélérer l'entrevue de M. Grossman. Pour quels motifs humanitaires M. Grossman a-t-il été autorisé à présenter sa demande au Canada plutôt que dans nos ambassades à l'étranger, comme tout le monde? Peut-il au moins répondre à cela?

L'hon. Gerry Weiner (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, le député soulève cette question d'une façon écoeurante et calomnieuse.

Des voix: Bravo!

M. le Président: J'ai demandé aux députés de faire preuve de courtoisie envers ceux qui posent des questions. Je demanderais également qu'on réponde en respectant les conventions de la Chambre. Je sais que le ministre les connaît et je lui demanderais de continuer sa réponse, mais en choisissant mieux ses mots.

M. Weiner: Ces accusations sont totalement injustifiées. J'ai reçu l'année dernière 7 000 lettres et instances dont certaines émanaient de députés. En voici une du député de York-Ouest.

Des voix: Oh, oh!

M. Weiner: Il y est dit: «Pourrions-nous en discuter? J'apprécierais vivement que nous nous rencontrions pour voir s'il n'est pas possible de m'accorder un permis pour une ou deux semaines».